

# Habilitations Electriques – B0, B1V, B2V, BR, BS, BE Manoeuvre

Mis à jour le 5 juin 2024

## Conditions d'entrée et prérequis

A déterminer en fonction des cibles  
d'habilitations visées

## Public visé

Candidats devant effectuer des  
opérations d'ordre non électrique  
et / ou des travaux électriques

## Rythme

Temps plein

## Durée en centre

4 jours

## Validation

Une attestation et un avis  
d'habilitation sont adressés à  
l'employeur afin qu'il puisse  
délivrer un titre d'habilitation

## Certification

Non

## Modalités d'évaluation

Epreuves finales d'examen

## Entrée-sortie permanente

Non

RNCP/RS : -

## Objectifs professionnels

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électriques et non électriques
- Respecter les prescriptions de sécurité définies par la norme NF C 18-510

## Contenu

- Présentation de la norme 18-510.
- Acquérir les notions élémentaires d'électricité.
  - ? Tension, courant
  - ? Evaluation de risques
  - ? Exemple d'accident
  - ? Classement des installations
  - ? Interventions et travaux électriques en basse tension
- Travailler en sécurité
  - ? Distance de sécurité
  - ? Autorisation des travaux
  - ? Lecture de signalisation
  - ? Principe et exemple de verrouillage
  - ? Manoeuvre de consignation / rôle des intervenants
  - ? Matériel de sécurité électrique
  - ? Outils électriques portatifs à main
  - ? Outillage spécifique aux électriciens
  - ? Incendie dans les installations électriques
- Intervenir en cas d'accident ou d'accident d'origine électrique
  - ? Notion de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceinte confinée

## Modalités pédagogiques

- Exposés et discussions étayés de textes illustrés par diapositives et films
- Mise en application pratique effectuée par chaque stagiaire
- Contrôle des connaissances assuré tout au long du stage
- Cours collectifs en groupe et approche individualisée

## Profil des intervenants

Formateur dans les domaines de l'électricité et la maintenance industrielle –  
Formateur en habilitations électriques – Formateur prévention (SST -PSC1)  
Tous nos formateurs ont été validés par la DAFPIC (Délégation Académique  
à Formation Professionnelle Initiale et Continue), par délégation du Recteur  
de l'Académie Nancy-Metz. Leurs compétences pédagogiques sont vérifiées  
par les inspecteurs de l'Education Nationale – Formation Continue.  
Ils ont l'expérience de la pédagogie pour adultes et l'habitude de travailler  
avec des groupes hétérogènes.

## Les plus

### Taux de satisfaction

100%

# Habilitations Electriques – B0, B1V, B2V, BR, BS, BE Manoeuvre

## Réussite aux examens

100%

## Insertion professionnelle

/

## Durée

Variable entre 1 et 4 jours en fonction des cibles d'habilitations visées

## Délais et modalités d'accès

Au sein du GRETA-CFA, en centre de formation / sur site

## Poursuite de parcours

-Le Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) est obligatoire au maximum tous les 24 mois, il est d'une durée de 7 heures minimum pour un groupe de 10 personnes

-La formation PRAP IBC s'intègre dans la démarche globale de prévention à travers des actions concertées entre les différents partenaires de l'entreprise. Le salarié devient un acteur de sa propre prévention et un maillon important dans sa structure pour contribuer aux objectifs de diminution des risques liés aux troubles musculo-squelettiques et des maladies professionnelles, de l'amélioration des situations de travail.

## Référent handicap

Nos référents handicap sont à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

## Réseau

- GRETA-CFA Lorraine Est
- 11 rue Jean-Baptiste Dumaire BP 61165  
57215 SARREGUEMINES Cedex
- greta-lorraine-est@ac-nancy-metz.fr
- 03 87 98 96 00